



ÉCHOS DU CONSEIL DE LA MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT
Séance ordinaire du 11 octobre 2017

SUIVI DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

Le règlement 299-2017 a été adopté; celui-ci modifie le schéma d'aménagement et de développement révisé relatif à l'ajout de cas d'exception à l'application de conditions pour l'émission d'un permis de construction pour des lots enclavés par la rénovation cadastrale.

CONTRAT

Les maires ont résolu de renouveler les contrats suivants:

- Réception, tri et conditionnement des matières recyclables issues de la collecte pêle-mêle, avec Rebutis Solides Canadiens Inc., pour un montant approximatif de 41 273,12 \$ taxes incluses, pour l'année 2018.
- Collecte, transport, traitement et mise en marché des matières recyclables, avec Robert Daoust & Fils Inc., avec ajout de la municipalité d'Elgin, pour un montant total approximatif de 239 966,47 \$ taxes incluses, pour l'année 2018.

DIVERS

Les maires ont résolu d'appuyer les organismes suivants:

- MRC d'Avignon qui demande au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs la reconduction du *Programme d'aménagement durable des forêts* puisque les retombées sont majeures dans les régions où la forêt occupe une grande part de l'économie.
- Festival international de courts-métrages d'auteurs et narratifs (FICMAN-INSFF), pour l'année 2018, par le biais d'une contribution de 1 500 \$ en services, principalement sous forme d'aide à la promotion.

PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire du Conseil de la MRC est fixée au mercredi 22 novembre 2017, à 10 h. Cette séance aura lieu au 4^e étage du 10, rue King, à Huntingdon, soit à la MRC du Haut-Saint-Laurent.